

CHAPITRE 4 — LES CLASSES

Les classes DCF ont pour objectif de répartir les chiens de manière **équitable** en fonction de leur **morphologie**, afin de garantir des conditions de compétition justes pour tous les binômes.

4.1 — Procédure de répartition des chiens dans les classes

La répartition des chiens dans les différentes classes DCF repose sur une procédure unique, commune à toutes les arenas.

Elle s'appuie sur trois éléments principaux :

- la **taille au garrot** (mesurée à la toise DCF),
- le **type morphologique** (type berger, type molossoïde, autres),
- et, pour les chiens de type molossoïde, le **poids de référence** (seuil des 26 kg).

Les règles ci-dessous garantissent une répartition **équitable, stable et lisible** pour l'ensemble de la saison.

4.1.1 — Critères pris en compte

Pour déterminer la classe d'un chien, la DCF prend en compte :

1. La taille au garrot

- Mesurée à la **toise DCF**, dans les conditions prévues (voir §4.1.2)
- Cette taille permet d'affecter le chien à la **classe de taille correspondante** : (Ouverte, classes Bergers –58 / 58–63 / +63, etc., selon les définitions données au §4.2).

2. Le type morphologique

- Certains chiens sont identifiés comme **type berger** (liste et exemples en Annexe 1).
- D'autres sont identifiés comme **type molossoïde** (MO+26, voir Annexe 1).
- Les chiens croisés sont orientés vers le type le plus cohérent en fonction :
 - de leur **morphologie réelle**,
 - de leur **gabarit**,
 - et, le cas échéant, des informations d'origine disponibles.

3. Le poids de référence (pour les molossoïdes)

- Pour les chiens de **type molossoïde**, la répartition entre **Classe Ouverte** et **Classe MO+26** se fait en fonction du **poids de référence** :
 - **strictement < 26 kg** → Classe **Ouverte**,
 - **≥ 26 kg** → Classe **MO+26**.
- Les modalités de contrôle et de suivi du poids sont précisées au §4.4.2.

Ces critères sont utilisés **ensemble** pour placer le chien dans la classe qui correspond réellement à son gabarit et à son type, dans un souci de **sécurité** et de **fair-play sportif**.

4.1.2 — Procédure de toise officielle DCF

La **toise officielle DCF** sert à fixer la **taille de référence** du chien pour sa classe de taille.

Toise lors de l'Open

- Lorsqu'un chien participe à l'**Open**, une première toise est effectuée.
- Cette toise devient la **mesure de référence provisoire** pour la saison en cours.
- Il n'est pas nécessaire de retoiser le chien sur chaque CUP, mais conseillé surtout s'il est en croissance : seules les toises réalisées lors des **Open** et/ou **Finales** servent de **référence officielle** pendant la saison.

Validation définitive de la toise

- Si le chien a **2 ans révolus** lors de **deux toises officielles** (par exemple Open / Finale, Open / Open ou Finale / Finale), la taille mesurée devient **définitivement officielle** et n'est plus contestable.
- Tant que le chien **n'a pas 2 ans révolus**, il doit être **toisé à chaque Open et à chaque Finale** afin de valider sa taille pour l'année en cours (croissance en cours).

Chiens ne participant pas à l'Open

- Si un chien **ne participe pas à l'Open**, il doit être **toisé sur chaque CUP** à laquelle il prend part, afin de le placer dans la **classe de taille adaptée** pour cette CUP.
- Les toises réalisées en CUP :
 - servent uniquement à **répartir les chiens sur la CUP concernée**,
 - ne deviennent **pas des toises officielles** : seule la procédure **Open / Finale** décrite ci-dessus permet d'officialiser la taille DCF du chien.

La logistique de la toise (créneaux, veille ou matin de la CUP) est précisée au **Chapitre 5 — Déroulement d'une CUP**.

4.1.3 — En cas de doute

En cas de doute sérieux sur la **classe** d'un chien (taille, type, poids ou origine déclarée), la procédure suivante peut être déclenchée :

1. **Signalement du doute**

- o Le doute peut être signalé par :
 - un **juge**,
 - l'**arena**,
 - ou, de manière encadrée, un **concurrent** auprès de la Fédération ou de l'organisation.

2. Vérifications préalables

- o Relecture des **mesures existantes** (toise, poids),
- o vérification des **documents** (LOF, passeport, etc.),
- o éventuellement **nouvelle toise** et/ou **nouvelle pesée** pour contrôle,
- o demande de **photos** ou d'éléments complémentaires si nécessaire.

3. Avis de la Fédération

- o La Fédération peut rendre un **avis de classement** pour la saison en cours (ou au-delà), après examen des éléments recueillis.

4. Test ADN (ultime recours)

- o En dernier recours, un **test ADN** peut être demandé lorsqu'il subsiste un doute important sur l'affiliation ou le type d'un chien.
- o Tous les tests ADN sont réalisés auprès du **même laboratoire** désigné par la Fédération, afin de garantir l'homogénéité des résultats.
- o Le test ADN est en principe **à la charge du propriétaire**.
- o Si un concurrent **impose** un test ADN en contestant le chien d'un autre conducteur, le test est alors **à la charge du concurrent demandeur**.

La décision finale de la Fédération concernant la **classe du chien** (taille, type, éventuel maintien en MO+26, etc.) prévaut sur toute autre interprétation et s'applique à l'ensemble des événements DCF concernés.

4.2 — Classe Ouverte

La **Classe Ouverte** regroupe la majorité des chiens et est organisée en **sous-classes de taille**.

4.2.1 — Sous-classes de taille

Les sous-classes de la Classe Ouverte sont :

- **-40 cm**
- **40,1 à 45 cm**
- **45,1 à 50 cm**
- **50,1 à 55 cm**
- **55,1 à 59,9 cm**
- **+60 cm**

La taille est mesurée **au garrot**, en position debout, sur sol plat.

4.2.2 — Règles particulières liées au type

- Les **chiens de type berger** mesurant **moins de 50 cm au garrot** sont classés en **Classe Ouverte** (règle des -50 cm).
- Les **chiens de type molossoïde** pesant **moins de 26 kg** sont également classés en **Classe Ouverte**.

Cas particulier : American Staffordshire Terrier LOF

L'American Staffordshire Terrier LOF est considéré comme un terrier et non comme un molossoïde. → Il est donc toujours classé en Classe Ouverte, quel que soit son poids.

Pour les chiens **croisés** présentant une morphologie intermédiaire (type terrier / type molossoïde), la répartition se fait au cas par cas, selon la morphologie réelle du chien et, si besoin, la procédure décrite au §4.1.3 (avis de la Fédération, test ADN).

4.3 — Classe Bergers

La **Classe Bergers** est réservée aux chiens identifiés comme **type berger** selon la nomenclature DCF (liste des races en annexe).

4.3.1 — Sous-classes de taille

La Classe Bergers est actuellement divisée en trois sous-classes :

- **B -58 cm** : de **50,1 à 58 cm**,
- **B 58,1-63 cm**,
- **B +63 cm**.

Les chiens de type berger **mesurant moins de 50 cm** ne figurent pas en Classe Bergers : → ils sont classés en **Classe Ouverte** conformément à la règle des -50 cm.

4.3.2 — Référence aux listes officielles

La Dog Cross Federation publiera et tiendra à jour :

- une **liste des races de type berger** reconnues pour la Classe Bergers,
- des instructions pour les chiens **croisés ou non LOF**, afin d'assurer une orientation cohérente (type berger ou non).

En cas de doute, le **§4.1.3 — En cas de doute** s'applique (avis de la Fédération, et éventuellement test ADN).

4.4 — Classe MO+26

La Classe **MO+26** est réservée aux chiens de **type molossoïde** de **26 kg et plus**.

4.4.1 — Critères d'accès

- Type morphologique : **molossoïde** (liste et critères définis par la Fédération).
- **Poids** :
 - $\geq 26 \text{ kg}$: Classe **MO+26**,
 - $< 26 \text{ kg}$: Classe **Ouverte**.

Il s'agit d'une **classe unique, sans sous-classes de taille**.

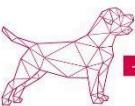
4.4.2 — Contrôle du poids

Le contrôle du poids ne concerne **que les chiens de type molossoïde**, afin de vérifier s'ils relèvent ou non de la Classe **MO+26**.

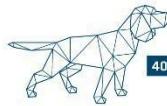
- Le **poids de référence** est mesuré sur une **balance fiable**, de préférence sur **l'arena de référence** ou lors d'un **événement DCF**.
- Cette mesure permet de confirmer si le chien est :
 - $< 26 \text{ kg}$ → Classe **Ouverte**,
 - $\geq 26 \text{ kg}$ → Classe **MO+26**.

En cas de **variation importante et durable du poids** susceptible de modifier la classe (par exemple passage durable au-dessus ou en dessous des 26 kg), une **mise à jour de la classe** doit être effectuée et **validée par la Fédération**.

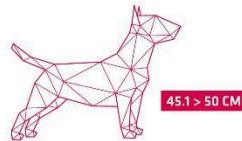
DOG CROSS FEDERATION



-40 CM



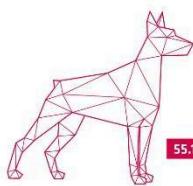
40.1 > 45 CM



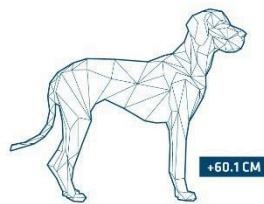
45.1 > 50 CM



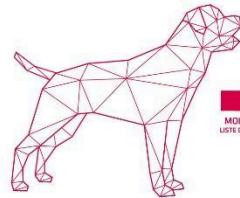
50.1 > 55 CM



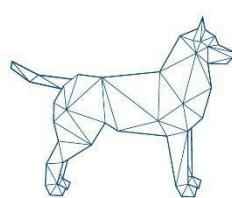
55.1 > 60 CM



+60.1 CM



MO
MOLOSOSE de +26KG
LISTE DES RACES SUR LE SITE



BERGERS -58 CM
LISTE DES RACES SUR LE SITE
BERGERS 58.1 > 63 CM
LISTE DES RACES SUR LE SITE
BERGERS +63.1 CM
LISTE DES RACES SUR LE SITE

ANNEXE 1 — RÉFÉRENTIEL DES RACES ET TYPES PAR CLASSE

Cette annexe sert de **référence commune** aux arénas et à la Fédération pour la répartition des chiens dans les différentes classes DCF, en cohérence avec :

- les standards officiels (Centrale Canine / FCI),
- les règles de classement définies au **Chapitre 4 — Les classes**.

Elle est **évolutive** et pourra être mise à jour par la Fédération sans modifier le texte principal du règlement.

A. Races de type berger — Classe Bergers

Les races ci-dessous sont considérées comme “**type berger**” par la Dog Cross Federation.

Rappel important :

Tout chien de type berger **mesurant moins de 50 cm au garrot** est classé en **Classe Ouverte**, conformément à la règle des -50 cm (cf. §4.1.2 et §4.3).

A.1. Liste des races de type berger reconnues DCF

(Liste amenée à être complétée / ajustée par la Fédération)

- Berger Allemand
- Berger Belge (Malinois, Tervueren, Groenendael, Laekenois)
- Berger Australien
- Kelpie Australien (Australian Kelpie)
- Berger Blanc Suisse
- Border Collie
- Berger de Beauce (Beauceron)
- Berger des Shetland
- Berger Hollandais
- Autres races de type berger reconnues par la FCI (liste mise à jour sur les supports officiels)

A.2. Chiens croisés de type berger

Un chien croisé peut être considéré comme **type berger** si :

- **sa morphologie générale** se rapproche clairement d'un berger,
- **sa taille** est cohérente avec ce type,
- et son comportement / allure vont dans le même sens.

Cela reste valable même sans inscription à un livre d'origines (LOF ou équivalent).

En cas de doute :

- l'arena se réfère au **référent DCF**,

- et, si besoin, applique la procédure du **§4.1.3 — En cas de doute** (avis de la Fédération, test ADN si nécessaire).

B. Types molossoïdes — Classe MO+26

Cette section regroupe les chiens considérés comme “**type molossoïde**” par la DCF, utilisés pour l'accès à la **Classe MO+26** (cf. §4.4).

⚠ Rappel :

- Type molossoïde + poids ≥ 26 kg → Classe **MO+26**
- Type molossoïde + poids < 26 kg → **Classe Ouverte**
(avec contrôle de poids spécifique, cf. §4.4.2)

B.1. Liste des types molossoïdes

(*Liste amenée à être complétée / ajustée par la Fédération*)

Exemples de types molossoïdes :

- American Bulldog
- Cane Corso
- Dogue Argentin
- Dogue de Bordeaux
- Bullmastiff
- Mastiff / Mastino Napoletano
- Autres races de type molossoïde reconnues par la FCI (liste mise à jour sur les supports officiels)

B.2. Note important — American Staffordshire Terrier et autres terriers

- L'**American Staffordshire Terrier LOF** est considéré comme un **terrier** et non comme un molossoïde dans le cadre du DCF.
- Il est donc **toujours classé en Classe Ouverte**, quel que soit son poids.

Pour les chiens **croisés** présentant une morphologie intermédiaire (type terrier / type molossoïde) :

- la répartition se fait **au cas par cas**, selon la **morphologie réelle** du chien,
- et, en cas de doute, la procédure du **§4.1.3 — En cas de doute** s'applique (avis de la Fédération, test ADN si nécessaire).

C. Exemples de classement par type

Les exemples ci-dessous sont fournis à titre **indicatif** pour aider les arenas et les conducteurs à comprendre l'application des règles. Ils ne remplacent pas la lecture du **Chapitre 4**.

C.1. Exemples type berger (règle des -50 cm)

- Kelpie Australien de 47 cm → Classe Ouverte
 - (type berger, mais < 50 cm → application de la règle des -50 cm)
- Kelpie Australien de 52 cm → Classe Bergers (B -58)
- Berger Australien de 53 cm → Classe Bergers (B -58)

C.2. Exemples type molossoïde

- American Bulldog de 24 kg → Classe Ouverte
 - (type molossoïde, mais < 26 kg)
- American Bulldog de 32 kg → Classe MO+26
- Cane Corso de 45 kg → Classe MO+26
- Dogue Argentin de 38 kg → Classe MO+26

D. Mise à jour de l'annexe

La présente annexe pourra être **mise à jour par la Dog Cross Federation** (ajout / retrait de races, ajustements de critères) à mesure des :

- échanges avec les organismes cynophiles de référence,
- retours des arenas,
- évolutions du règlement.

Les mises à jour seront communiquées :

- aux **arenas**,